

# Hygiène, hygiénisme et politique de la santé publique à la fin du XIXème siècle en France \*

par Isabelle CAVÉ \*\*

*“(...) Les gens qualifiés font jeter du fumier devant leur façade pour se protéger du bruit des carrosses. Pour peu qu’il ait plu, la rue est transformée en un cloaque noirâtre et puant où l’on s’enfonce jusqu’à mi-jambe... Au milieu de la rue étroite, tortueuse et mal pavée, coule un ruisseau qui se déverse dans l’égout par une grille, le plus souvent obstruée. Pour toute la ville le réseau d’égout n’atteint guère que 30 kilomètres qui se déversent dans la Seine”.*

Jacques Poulet, *L’épidémie de choléra de 1832 à Paris*, extrait de *La Semaine des Hôpitaux*, 46ème année, n°52, 20 décembre 1970, p. 2.

## Introduction

Il s’agit de montrer que les médecins peuvent s’employer à d’autres activités que celle à laquelle ils sont formés. Dès 1870 alors que la France vit le conflit franco-prussien, qui connaîtra plus d’hécatombes de soldats français du fait de l’épidémie de variole (1) que de morts liées au seul fait de la guerre, parce que le contingent militaire français n’avait pas été vacciné contrairement au contingent allemand (2), curieusement, des médecins s’engagent en grand nombre en politique comme députés et sénateurs au Palais-Bourbon et au Palais du Luxembourg jusqu’en 1914, limite de mon étude, veille d’un nouveau conflit, un tournant aussi dans le paysage de la santé française. Les engagements en politique parlementaire au commencement de la IIIème République ne sont pas neutres. Cette santé publique a été permise également grâce à un mouvement hygiéniste diffus pendant tout le XIXème siècle qui doit être rattaché à certaines prouesses scientifiques, dont les travaux de Louis Pasteur entre 1855 et 1870, et à d’autres faits de l’histoire sociale, les émeutes des classes ouvrières récurrentes dans la seconde partie du XIXème siècle), qui ont permis de poser les questions de santé et d’hygiène collectives, à l’État, sous la IIIème République.

Ce corpus médical parlementaire représente la cinquième position des C.S.P. de l’Assemblée nationale après la catégorie majoritaire des avocats et des juristes pour qui l’accomplissement d’une carrière législative est naturel. La catégorie des juristes est

---

\* Séance de février 2015.

\*\* 83, boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris. cavisabelle@yahoo.fr

suivie de celle des propriétaires qui ne représentent pas un statut de profession en soi. Cependant, il faut savoir qu'à l'époque un certain nombre d'individus vit sans avoir la nécessité de travailler, puisque cette population est héritière d'un patrimoine familial de biens mobiliers et immobiliers qui les entraîne à s'engager à l'Assemblée Nationale pour s'occuper des affaires publiques.

**Tableau du classement des C.S.P. à l'Assemblée Nationale  
par ordre décroissant (1870-1919)**

1ère position	:	Avocats (1271)
2ème position	:	Propriétaires (1204)
3ème position	:	Chefs d'entreprise (779)
4ème position	:	Agriculteurs, cultivateurs exploitants (577)
5ème position	:	Médecins généralistes (516)
6ème position	:	Officiers subalternes (443)
7ème position	:	Ingénieurs (434)
8ème position	:	Journalistes (403)
9ème position	:	Professeurs du secondaire (335)
10ème position	:	Hauts-fonctionnaires (287)
(...)		(3)

Puis des industriels et des chefs d'entreprises sont présents en troisième position pour défendre les affaires économiques du pays mais traitant de cette façon mieux leurs propres affaires professionnelles. Et enfin la catégorie des agriculteurs (au reflet d'un pays agricole et ruralisé) malgré le phénomène historique bien connu de désertification des campagnes pour les villes permanent pendant tout le XIXème siècle en raison de l'industrialisation du pays qui va aggraver les conditions de vie des citoyens concentrés dans les faubourgs urbains. Dans la *Revue de police et d'hygiène sanitaire* (1886), E. Cheysson rend compte de l'agrandissement effarant de la ville de Paris dans la seconde partie du XIXème siècle. Il écrit : (4) "Cet entassement vers la périphérie, déjà causé par les trouées du centre, a été singulièrement accéléré par l'accroissement de la population parisienne. En cinquante ans, sa densité par kilomètre carré s'est élevée de 11,000 à 29,000 habitants, c'est-à-dire qu'elle a presque triplé. Comme elle est en moyenne de 67 habitants pour toute la France, on voit que la densité parisienne est égale à 430 fois celle du reste du pays. Si toute la France était peuplée comme Paris, la population française serait égale à 15 milliards d'habitants, ou à dix fois celle du monde entier. Ce mouvement a été exceptionnellement rapide de 1876 à 1881. Entre ces deux recensements, Paris avait gagné 280,217 habitants. Un tel accroissement équivaut à l'addition de deux grandes villes dans son enceinte, Bordeaux et Dijon par exemple, 221,305 et 55,453".

### La problématique

Au cours de la période étudiée, du point de vue de l'histoire de vie des chambres parlementaires, deux phénomènes sont troublants :

- l'engagement des médecins et des pharmaciens comme députés ou sénateurs parfois députés puis sénateurs (cela renvoie à une population totale concernée de 406 individus incluant une trentaine de pharmaciens),

- la production inédite d'une quantité prodigieuse de lois relevant directement de l'hygiène et de la santé.

Associer ces deux faits interroge. Quels sont la place et le rôle joués par ces quelque 400 médecins législateurs et plus par rapport à ces lois de santé et d'hygiène relevant de l'intérêt communautaire qui vont prendre, pour chacune d'entre elles, 10 à 30 ans de délais de réflexion parlementaire avant d'être validées ? En précisant bien que ces médecins-législateurs engagés étaient à 50% hygiénistes dans leurs contrées de pratique sur le plan local et départemental ; comment ont-ils bien pu, à l'échelon d'une politique nationale, contribuer à l'émergence de la santé sous ce régime démocratique de la IIIème République ?

Si nous constatons un engagement certain des médecins, venons-en au deuxième constat incontournable de cette période. Soit la production de textes législatifs sanitaires à la Chambre des députés et au Sénat au XIXème siècle : - De 1831 à 1875 : la moyenne annuelle est de 5,43% de documents votés (soit 239 textes sur 44 ans) - De 1875 à 1900 : la moyenne annuelle est de 11,08% de documents votés (soit 277 textes sur 25 ans) - De 1900 à 1915 : la moyenne annuelle est de 47,3% de documents votés (soit 710 textes sur 15 ans) (5), dont une centaine de lois promulguées entre 1870 et 1914.

### **L'hygiénisme, le mouvement hygiéniste au XIXème siècle**

*L'hygiénisme* est un champ multidisciplinaire où se côtoient d'abord l'hygiène et la chimie (cf. les travaux de Lavoisier fin XVIIIème) (6), puis l'hygiène et la pharmacie, mais où se côtoient aussi d'autres disciplines comme la médecine légale (7), la médecine vétérinaire (8), les statistiques (9) et l'économie politique (10), l'architecture (11), le génie médical (12) et les sciences administratives (13). Ce champ multidisciplinaire revêt une réalité sous le nom des *Conseils d'hygiène publique et de salubrité* (14) qui se retrouvent sous l'autorité du préfet quand il s'agit de parler du département et du sous-préfet quand il s'agit d'arrondissements (15). Autour de lui, il y a des spécialistes de chacune des spécialités précédemment citées. On n'y trouve pas de statisticiens ni d'économistes parce qu'il n'existe pas encore de profession pour ces spécialités. Mais il existe des liens entre ces Conseils et l'Académie des sciences morales et politiques (16) et la Société statistique de Paris (17) dont le premier président sera Villermé qui est médecin hygiéniste (18). Le premier Conseil d'hygiène est celui du département de la Seine, créé en 1802. On y trouve : un chimiste, deux pharmaciens, un vétérinaire. Ce n'est que l'année suivante que s'y adjoint un médecin, Thouret, doyen à la Faculté de médecine de Paris (19). À partir des années 1820 ces conseils d'hygiène s'ouvrent à d'autres professions : ingénieurs pour l'urbanisme, les voiries, les égouts, et architectes pour les habitations (20). L'urbanisme, en France, intégrera d'ailleurs les conceptions hygiénistes. Les questions d'assistance et de bienfaisance médicales aux indigents, aliénés et prisonniers, des établissements industriels classés comme dangereux, inconfortables et insalubres, des denrées alimentaires et des boissons, des épizooties et des épidémies, de l'exercice de la médecine, de l'assainissement des villes et des voiries sont quelques-unes des questions abordées (21).

En 1877 se constitue la *Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle* (22) qui est ouverte en plus des médecins, vétérinaires, chimistes, pharmaciens, ingénieurs et architectes à des météorologistes.

### ***Le mouvement hygiéniste au XIXème siècle***

Pour Gérard Jorland, le mouvement hygiéniste se partage en deux périodes. Première période (1800-1860), la méthode employée est celle des statistiques (23). Ce sont des libéraux qui refusent toute intervention de l'État. Le médecin hygiéniste Parent du Châtelet (1790-1836) en est une des figures dominantes (24). Il étudie la prostitution qu'il considère comme une industrie qui crée de la pollution (maladies vénériennes) et il préconise des mesures pour lutter contre ces maladies, mais pas contre la prostitution. Cela relève d'une idéologie libérale (25). Et bien qu'ils détiennent un savoir les hygiénistes ne demandent pas à obtenir le pouvoir.

Lors de la deuxième période (à partir de 1860), émerge la microbiologie (26). Finalement on découvre que ce qui cause la maladie, ce sont les microbes. Il existe une inégalité sociale devant la maladie et devant les microbes qui en sont la cause. Pour lutter contre ces maladies, les hygiénistes se lancent dans l'activité politique qui conduit à lutter contre des microbes (27 et 28).

À partir de 1860, les hygiénistes vont donc être les fondateurs d'une nouvelle théorie économique qui sera celle de la IIIème République et s'appelle "solidarisme" (29). Cette théorie se fait au nom d'une certaine solidarité mais n'implique pas une autre redistribution des richesses ou une autre organisation de la société. La santé devient un bien. Ce qu'il convient d'appeler un bien collectif.

### **Les hygiénistes sont-ils des politiques ?**

Nous venons de le voir, courant XIXème siècle, l'hygiénisme est une activité où se concentrent des intellectuels de toute nature disciplinaire pour réfléchir à des sujets qui concernent la santé des individus. Leurs rôles d'intellectuels se limitent à sensibiliser les autorités sous l'angle de la prophylaxie. D'ailleurs quand un danger menace la société sous la forme d'une vague épidémique de choléra ou de fièvre jaune, par exemple, c'est à peine si ces hygiénistes sont entendus. Au cours du XIXème siècle, ils vont s'organiser de plus en plus, gagnant de mieux en mieux en reconnaissance jusqu'à posséder leur propre *Conseil national consultatif d'hygiène publique de France*, créé en 1848 (30), représentant une autorité presque aussi importante que l'Académie nationale de médecine (première figure nationale pour celle-ci) de conseillère près du Gouvernement. En 1848, un arrêté définit l'obligation de créer un *conseil d'hygiène ou de salubrité* par département français mais comme ces membres d'appartenance ne sont pas rétribués, certains conseils fonctionnent très mal, parfois n'existent pas.

Ces tentatives gouvernementales d'organisation de la santé publique étant vaines, on ne peut pas parler d'efficacité dans ce domaine jusqu'au milieu du siècle. Il faut alors attendre les travaux de Pasteur et l'engagement de ces médecins sous la IIIème République pour y croire davantage. La politique nationale de la santé n'est donc pas une garantie entre 1850 et 1870 ni même après cette période d'incubation où les médecins doivent assimiler les concepts nouveaux de la microbiologie pasteurienne partagés en deux clans "contagionnistes" et "infectionnistes" (31). En clair ceux qui adhèrent ou ceux qui n'adhèrent pas au caractère infectieux et contagieux des maladies et à la nécessité surtout de tout désinfecter. Il va donc falloir du temps à ces médecins pour s'engager sur la voie politique au nom de l'hygiénisme.

Contrairement au scénario hypothétique de départ ébauché par Gérard Jorland, je peux affirmer que ces médecins législateurs de la IIIème République (32) ne représentent et ne dirigent pas un parti de l'hygiène en tant que tel (33) au cœur des chambres qui aurait

permis d'instituer cette santé publique en France dès lors que les lois sanitaires sont votées en grand nombre à partir de 1870. À la première lecture des documents qui permettent la reconstitution du quotidien des deux chambres, on s'aperçoit que ces médecins sont des députés ou des sénateurs qui conduisent des carrières politiques nationales très ordinaires au même titre que leurs homologues pour servir leurs propres affaires. Nous savons aussi que la moitié d'entre eux sont des membres de conseils d'hygiène et de salubrité locaux mais il est impossible pour eux de se regrouper en un parti idéologique politique, parce que l'organisation du fonctionnement des chambres ne le permet tout simplement pas. Chaque mois, les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat renouvellent les membres des commissions d'examen par tirage au sort pour réfléchir aux propositions ou au projet de loi en cours d'élaboration (34). Il est donc impossible pour eux de réfléchir en comité et ils doivent composer avec les autres législateurs des chambres.

Or si ces médecins n'incarnent pas un véritable parti de l'hygiène au Parlement, ils arrivent à point nommé en politique pour faciliter le vote de cette juridiction sanitaire au moment où la France essuie un échec militaire en 1870 (35) puis connaît l'épisode de la Commune en 1871 (36) et l'emprise de l'Empire allemand (1871-1918) touchant à vif l'orgueil de la patrie (37). D'une patrie française qui traverse déjà une crise nationale identitaire profonde (démographie très affaiblie en comparaison des autres pays du monde, problèmes d'émigration, conjoncture économique en difficulté avec des incidences sociales d'indigences alarmantes, alcoolisme le plus fort d'Europe, maladies, épidémies, manque de structures hospitalières et de soins médicaux, inexistence de protection sociale...) qu'il devient urgent d'établir un ordre moral citoyen de la société (38). Naturellement, une situation opportune que les hygiénistes de l'époque s'empres- sent de saisir pour se faire connaître.

### **Le salut sanitaire et médical sous la IIIème République**

Le fantasme de la dégénérescence qui souffle sur toute la vie culturelle et intellectuelle, en Europe, au XIXème siècle, hante en particulier les élites françaises. Avec l'idée permanente de la grandeur nationale perdue, du rôle de leadership politique dans le monde du fait de l'échec de Napoléon en 1815 et d'une armée française qui se croyait invincible jusqu'alors et anéantie de manière soudaine en 1870-1871, la Commune de 1871 est vécue comme négative par l'intelligentsia ; l'amputation douloureuse d'une partie du territoire de l'Alsace et de la Lorraine avec le contrôle de l'Allemagne sur les mesures politiques du pays appesantit le tableau des malheurs. Vient s'ajouter, au pays des pleurs, la morosité de la conjoncture économique et industrielle bien en-dessous des espérances de croissance escomptée. Au début du XIXème siècle la France possède un produit de production de richesses qui est équivalent de celui de l'Angleterre rivale. En 1914, la France n'est que la 4ème puissance mondiale. Après 1870-1871 il va falloir reconquérir le monde. Pour les littéraires, les hygiénistes et les hommes politiques, *la dégénérescence* résulte de l'industrialisation et de l'urbanisation c'est-à-dire du progrès. Dans ce discours politique de redressement, les hygiénistes y trouvent largement leurs comptes récupérant quelques problématiques sociales qu'il est impératif de traiter.

Sur la question de la dépopulation, leurs études scientifiques permettent d'étayer les réalités. Ils mettent en garde d'un côté sur la baisse de la natalité (avec la mortalité infantile) et de l'autre côté sur le taux de mortalité de la population. Comme le renseigne cette

étude de la mortinatalité infantile de la ville de Lyon en 1894-1895 par le Dr Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris (39) :

**Tableau de la mortinatalité infantile, ville de Lyon (1894-1895)**

	Nombres absolus (2 ans)	Pour 1000 fœtus survivants de chaque âge, combien de mort-nés ?
Nombre des naissances (mort-nés inclus)	17 727	-
Avortons	60	3,4
Mort-nés de 5 mois	114	6,5
de 6 mois	146	8,3
de 7 mois	224	12,9
de 8 mois	80	4,7
de 9 mois	498	29,2
d'âge non indiqué	119	7,1
Ensemble	1 241	70,0

L'auteur renseigne sur les taux des risques de mortalité de l'époque : "Les lois de la mortinatalité par âge du fœtus sont les suivantes. La chance de mort du fœtus est généralement de 10 à 14 pendant chacun des sixième, septième et huitième mois de la gestation, elle paraît un peu moindre pendant le huitième mois. Elle s'élève brusquement à 25 environ pour 1000 pendant le neuvième mois". À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il est fréquent de constater que les familles françaises perdent un ou deux enfants à la naissance possédant en général des fratries nombreuses. Sur cet épisode de l'histoire, nous pouvons saluer l'œuvre sanitaire et médicale du grand orateur parlementaire, le Dr Théophile Roussel (1816-1903), député et sénateur de la Lozère, auteur de plusieurs grandes lois de santé publique dont une loi contre l'alcoolisme (1873), la protection de l'enfance (1874) et la déchéance paternelle (1889).

En prenant une autre étude, les travaux de l'hygiéniste A. Durand-Claye, ingénieur des Ponts et Chaussées de la ville de Paris, rapportent des taux de maladies contagieuses entre plusieurs villes européennes que les responsables gouvernementaux aimeraient bien affaiblir (40) : "M. Durand-Claye a rappelé les conditions, relativement inférieures, où se trouvait Paris vers 1882, au sujet de la mortalité générale et de la mortalité par maladies infectieuses : de 1865 à 1880, notre mortalité générale était de 29 par 1,000 habitants, contre 23 à Londres, 24 à Bruxelles, 20 à Édimbourg, etc. ; notre mortalité par fièvre typhoïde s'élevait à 75 par 100,000 habitants, contre 40 à Bruxelles et 21 à Londres, et, en 1882 nous atteignons le chiffre déplorable de 147". La situation ne peut plus durer ! Lorsque ces taux de mortalité consternants sont égrenés verbalement dans les arènes politiques, les législateurs restent bouche bée. À ces moments précis des faits les hygiénistes font figure d'autorité. Un autre fléau, de portée sanitaire, qui va être posé à l'Assemblée Nationale dès 1870 correspond au problème de l'alcool et de l'alcoolisme. Ces pratiques traditionnelles de fabrication et de consommation de l'alcool sont favorisées par la protection concédée par les politiciens aux producteurs d'alcool qui posent aux hygiénistes un double problème. Débarrasser l'alcool des impuretés nuisibles qu'il contient et chercher les moyens de réduire la consommation des alcools, même les moins

impurs. La loi peut intervenir de deux façons sur la consommation pour la restreindre, en diminuant le nombre des débits et en rendant la boisson plus chère.

Les hygiénistes s'accordent à faire remarquer que l'abus de l'alcool n'est pas la seule cause du développement de l'alcoolisme. Les maladies de la vigne ont changé les comportements de consommation. Les alcools d'industrie ont pris une place prépondérante et se sont substitués aux alcools de vin. Les fabricants y ont apporté des nouvelles recettes en proposant des eaux-de-vie avec l'apparition de nouveaux symptômes morbides d'une ivresse classiquement gaie et ponctuelle faisant place à une ivresse lente et dangereuse qui pousse à la violence et à la criminalité chez les alcooliques. Des congrès internationaux de spécialistes s'organisent autour de la question, alertant les hommes politiques des nations entières, tel ce congrès international qui a lieu à Paris en 1889. Cauderlier, secrétaire général de la *Ligue antialcoolique de Belgique*, déclare (41) : "L'alcoolisme influe sur la progression de la criminalité, des suicides et de la folie". Il cite à l'appui : "en Belgique, (...) la consommation annuelle par habitant, qui était, en 1851, de 138 lit.25 de bière, de 5 lit.87 d'alcool à 50 degrés et de 2 lit.38 de vin, est montée, en 1885, aux chiffres de 166 litres, 9 lit. 26 et 3 lit.12. À cette augmentation répond un accroissement pour la criminalité, les suicides et la folie. D'autre part, en Norvège, la consommation de l'alcool, qui était de 10 litres par tête en 1844, tombait à 5 litres en 1871 et à 4 litres en 1876. Pendant ce temps, la criminalité descendait de 249 par 100,000 habitants à 207 et le nombre des cas de folie diminuait dans la même proportion". Sous la IIIème République des mesures juridiques seront prises pour lutter contre ce fléau.

## Conclusion

Existe-t-il un profil-type des médecins législateurs à la fin du XIXème siècle ? La réponse est négative. Au contraire, une galerie panachée de portraits apparaît. Certains médecins entreprennent des carrières de médecine militaire tel ce Dr Aubry (1853-1939), député et sénateur de Constantine (1902-1906), en Afrique du Nord, il est à la fois ophtalmologiste, médecin et chirurgien ; ou le Dr Bayol (1849-1905) sénateur des Bouches-du-Rhône (1893), formé à l'École de Médecine navale de Toulon, gouverneur qui parcourt les côtes de l'Afrique occidentale. Le Dr Beauvisage (1852-1925), pharmacien, élu du Rhône en 1909, entreprend ses études de médecine, de pharmacie et de sciences à Lyon et à Paris (1891), professeur de médecine, de botanique à la Faculté de médecine de Lyon (1903-1912). De grands noms de la médecine du XIXème siècle comme ce chirurgien de Montpellier, le Pr Étienne Bouisson (1813-1884), représentant de l'Hérault à l'Assemblée Nationale (1871-1876), chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine de Montpellier (1834) ou le Pr Edmé Bourgoin (1836-1897), député des Ardennes (1893), pharmacien en chef de l'Hôpital des Enfants (1867). Membre de l'Académie de Médecine, il est titulaire du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine entre 1880 et 1896. De cette liste de médecins engagés en politique durant la période 1870-1914, je n'ai cité que quelques noms auxquels il faudrait ajouter les célèbres Augagneur, Bert, Boudeville, Clemenceau, Combes, Cornil, Ganault, Lannelongue, Liouville, De Mahy, Naquet, Pozzi, Rey, Roussel, Turigny, Villejean, Würtz etc.

## NOTES

- (1) JORLAND G. - "La variole et la guerre de 1870", *Les Tribunes de la santé*, 2011, 4, 33, 25-30.
- (2) DARMON P. - *La longue traque de la variole. Les Pionniers de la médecine préventive*, Librairie académique Perrin, Paris, 1985.

- (3) CAVÉ I. - Les médecins législateurs et le mouvement hygiéniste, 1870-1914, *Thèse sciences humaines*, EHESS, 2013, à paraître partiellement en 2015 chez L'Harmattan.
- (4) CHEYSSON E. - "Les habitations ouvrières", *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 1886, p. 660.
- (5) Tous textes confondus (lois, ordonnances, règlements, décrets, circulaires, arrêtés, décisions, instructions, etc., *Recueils des textes officiels concernant la protection de la santé publique*, présentés par le Dr G. Ichock. Paris, Imprimerie Nationale, 5 volumes. Cf. Annexe D d'un inventaire établi par SALOMON-BAYET Cl. - *Pasteur et la révolution pastorienne*, Payot, Paris, 1986.
- (6) Lavoisier constitue de manière véritable le point de départ de l'hygiénisme en France à cause du fait qu'il combine à lui tout seul la chimie, l'hygiène publique et l'économie politique. Il s'intéresse à la désinfection des prisons, des hôpitaux, des théâtres. À partir de 1780, il s'oriente vers la chimie organique et étudie la fermentation, la putréfaction et le système de la digestion humaine. Il rédige des rapports dont l'un sera la manière d'organiser l'adduction d'eau dans les villes, puis l'hygiène du travail dans les mines, la pureté de l'air et la ventilation, l'éclairage, les égouts, la nutrition, les maladies professionnelles, la médecine sociale et l'éducation de la santé publique. Cf. JORLAND G. - *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIXème siècle*, Gallimard, Paris, 2010, chapitre 1.
- (7) Cf. JORLAND G. - *op. cit.* chapitre 7.
- (8) COTTIER H. - *Hygiène et Médecine Vétérinaire à la Ferme*, Hachette, Paris,
- (9) LÉCUYER B.-P. - "Médecins et observateurs sociaux", *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1820-1850), in *Pour l'histoire de la statistique*, Insee, s.d., t. I, 445-476.
- (10) BRUNO G. - *Principes élémentaires de morale, d'économie politique de droit usuel d'agriculture, d'hygiène et de sciences usuelles*, Belin frères, Paris, 1898.
- (11) Haussmann.
- (12) PERROT A., SCHWARTZ M. - *Pasteur et ses lieutenants, Roux, Yersin et les autres*, Odile Jacob, Paris, 2013.
- (13) Monod, 1904.
- (14) LA BERGE A. F. - "The Paris Health Council, 1802-1848", *Bulletin of the History of Medicine*, XLIX, 1975, 339-352.
- (15) Appuyé du maire (comme responsable de sa commune) qui représente le principal agent de salubrité depuis la loi des 16-24 août 1790 où les pouvoirs de celui-ci et du préfet sont renforcés dans le cadre de la loi du 5 avril 1884 (dite charte municipale).
- (16) Travaux académiques de Parent-Duchâtelet, Villermé, Benoiston de Châteauneuf...
- (17) Cf. *Journal des travaux de la Société française de statistique universelle* (1832-1849) dont les séances du conseil ont lieu 12, place Vendôme, le troisième mardi de chaque mois. Les séances de la Société ont lieu, sur convocation spéciale, à l'Hôtel-de-ville de Paris, salle Saint-Jean.
- (18) Cf. DE LA BROSSE H. - Un médecin hygiéniste et sociologue : L.R. Villermé, *Thèse méd.* Paris, 1939, n°130.
- (19) Michel Augustin Thouret (1748-1810), médecin, premier directeur de l'École de santé de Paris (base de données biographiques Internet de la Bibliothèque Inter-Universitaire de santé de Paris-Descartes).
- (20) FIJAKOW Y. - *La construction des îlots insalubres. Paris 1850-1945*, L'Harmattan, 1997.
- (21) Pour se rendre compte de tous les sujets qui relèvent du domaine, il suffit de consulter les tables des matières de la revue des hygiénistes du XIXème siècle : *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 191 volumes, 1829-1922 sur le site de la Bibliothèque numérique Medic(at) de la BIU Santé, Faculté de médecine Paris-Descartes.
- (22) Longévitité : 1877-1910.
- (23) Au cours du XIXème siècle la statistique va s'institutionnaliser en France. Un bureau de statistiques au Ministère de l'intérieur se crée fin XVIIIème, début XIXème siècle, il est supprimé en 1814. En 1834, Thiers crée un bureau de statistiques au Ministère du commerce sous le



- nom de *Bureau des statistiques de la France*. Les conseils de salubrité dépendent de ce ministère. Parallèlement se créent des sociétés de statistiques, d'où la production d'une "avalanche de nombres" (Jan Hacking). Très proche du mouvement hygiéniste du XIXème siècle (mais n'en faisant pas partie) il existe l'École numérique du docteur Pierre Alexandre Charles Louis (1787-1872), selon la méthode dite "empirique", qui en 1837 fait l'objet d'une polémique à l'Académie de médecine interprété par les historiens comme un rejet des statistiques médicales. Cf. travaux du séminaire "*Les Lumières scientifiques. Le mouvement hygiéniste en France au XIXème siècle*" de JORLAND G., École des Hautes Études en Sciences sociales, Paris, 1999-2002.
- (24) Médecin des villes, il fait la connaissance en 1820 de Jean-Noël Hallé (1754-1822), premier médecin de Napoléon et promoteur de l'enseignement de l'hygiène et de la vaccination, qui l'influence sur la nécessité de devenir hygiéniste. Soucieux de l'ordre social et de la santé mentale, il est surtout connu pour une étude relative aux égouts de la ville de Paris et des études sur la prostitution et les maladies des prostituées.
- (25) PARENT-DUCHÂTELET A. - *De la prostitution dans la ville de Paris considérée sous le rapport de l'Hygiène publique, de la morale et de l'administration*, 1837, 2 volumes (2ème édition enrichie, 1850).
- (26) SALOMON-BAYET Cl. - *Pasteur et la révolution pastorienne*, Payot, Paris, 1986.
- (27) MURARD L., ZYLBERMAN P. - *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée, 1870-1918*, Fayard, Paris, 1996.
- (28) LATOUR B. - *Pasteur : Guerre et Paix des microbes*, La Découverte, collection : Poche/Sciences humaines et sociales, Paris, 2011.
- (29) Célestin Bouglé (1870-1940), professeur de sociologie, et Léon Bourgeois (1851-1925), homme politique parlementaire radical sous la IIIème République, sont les fondateurs du solidarisme.
- (30) Auquel il faut ajouter deux décrets, du 7 janvier 1888 nommant le directeur de l'assistance publique, membre de droit du comité consultatif d'hygiène publique, et du 8 janvier 1889, modifiant la composition de ce même comité consultatif et organisant un comité de direction des services de l'hygiène au Ministère de l'intérieur.
- (31) À ce propos, Gérard Jorland explique qu'il faut attendre la fin du XIXème sous l'influence des Britanniques (la bactériologie ayant fait prendre conscience des dégâts occasionnés par la tuberculose) pour voir les médecins hospitaliers réclamer l'isolement des malades, il renvoie aux travaux de Riant A. - "Les hôpitaux spéciaux pour phtisiques", *AHPML*, 3ème s., XIV, 1885, 314-330 ; Lutaud A. et Hogg W.D. - "Étude sur les hôpitaux d'isolement", *ibid.*, XV, 1886, 219-229 ; Bex J. - "Compte rendu de *La Propagation des fièvres éruptives au sein des hôpitaux*, de E. Hagenbach et Rauchfuss", *ibid.*, XVI, 1886, 373-374. Cf. JORLAND G. - *Une société à soigner*, Gallimard, Paris, 2010, p. 52.
- (32) Ellis J.D. - *The Physician-legislators of France. Medicine and Politics in the Early Third Republic, 1870-1914*, Cambridge University Press, 1990.
- (33) Gérard JORLAND, *Une société à soigner (...)*, p. 282.
- (34) Pierre E., Poudra J. - *Traité pratique de droit parlementaire*, J. Baudry, Paris, 1878.
- (35) Wachter A.-O. - *La Guerre franco-allemande de 1870-71, Histoire politique, diplomatique et militaire*, L. Baudoin, Paris, 1895.
- (36) Claretie J. - *Histoire de la révolution de 1870-71*, La librairie illustrée, Paris, 5 volumes, 1872, réédition en 2 volumes, 1877. Jules Claretie (1840-1913), romancier, dramaturge français, historien et chroniqueur de la vie parisienne, à qui on doit *La vie à Paris*, en 17 volumes, 1880-1910.
- (37) Derôme L. - *La France déchue*, É. Lachaud, Paris, 1871.
- (38) Grimanelli P. - *La crise morale et le positivisme*, la Société positiviste, Paris, 1903.
- (39) Source : docteur Bertillon J. - "De la mortinatalité et des naissances prématurées selon l'âge du fœtus et selon l'âge de la mère", *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 1884, XVIII, p. 474.

## ISABELLE CAVÉ

- (40) DURAND-CLAYE A. - "L'Assainissement municipal", *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 1886, (variétés), p. 617.
- (41) Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, Exposition universelle internationale de 1889, *Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme*, tenu à Paris du 29 au 31 juillet 1889, Imprimerie internationale, Paris, 1889.

### RÉSUMÉ

*S'appuyant sur les archives parlementaires au sujet de quelques grands textes de lois sanitaires, Isabelle Cavé tend à démontrer l'engagement (place et rôle) des médecins élus comme députés et sénateurs dans les chambres parlementaires à la période (1870-1914) où se révèlent la législation sanitaire et l'organisation de la santé publique française. D'une santé publique qui reste à inscrire dans la perspective du mouvement hygiéniste du XIX<sup>ème</sup> siècle et du contexte médico-social de l'époque.*

### SUMMARY

*In France the desire to expand public health developed mainly because of the hygienist movement which prevailed in the 19th century. This paper aims to show how medical doctors committed themselves deeply at the Chambre des députés and Sénat with the objective of creating the legislation to control sanitary standards which was written between 1870 and 1914.*